

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 96

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Janvier 1970

Accuser

On voit parfois ce verbe utilisé de curieuse façon. En voici deux récents exemples :

A propos de la nouvelle piscine de Chexbres, un chroniqueur écrivait que le bassin réservé aux enfants *accuse* 9 mètres sur 7. Et pour le 25^e anniversaire d'un hebdomadaire : « Edité en 1945 à quelque 6000 exemplaires, notre journal *accuse* aujourd'hui un tirage de 171.000. »

« Accuser » a plusieurs sens : présenter quelqu'un comme coupable ; blâmer quelque chose (ex. : j'accuse sa négligence) ; servir de preuve, d'indice, déceler, indiquer (son silence même l'accuse) ; faire ressortir, accentuer, marquer (l'ombre accuse les reliefs).

Mais il ne saurait remplacer les verbes « mesurer » ou « avoir ».

Conseillères

L'extension des droits civiques aux femmes pose des problèmes de langage à certaines communes. Faut-il dire « Madame le Conseiller » ? « Madame la Conseillère » ?

En France, on n'hésite pas à utiliser la première tournure ; d'autre part, « conseillère » désigne la femme d'un conseiller.

On peut éviter l'une et l'autre formules en disant : « Madame X, conseiller municipal ». Mais pour s'adresser directement à elle, force est bien de s'en tenir à « Madame le Conseiller » — en attendant que, peut-être, l'usage en décide autrement.

« Brukselles »

Certaines personnes, et plus spécialement certains chroniqueurs de la radio, croient devoir prononcer *Brukselles* le nom de la capitale belge. Il n'y a cependant pas de raison de modifier la prononciation traditionnelle.

Autrefois on écrivait indifféremment *Alesandre* ou *Alexandre*. Quand on s'est mis à écrire *soixante* pour *soissante*, la prononciation n'a pas changé pour autant. Dans *Auxonne*, *Auxerre*, le X se prononce aussi comme ss.

« D'accord de »

On peut dire : être d'accord de quelque chose (exemples : on va croire que vous êtes d'accord de tout ce qui se passe ; tout le monde en est d'accord). L'usage est d'ailleurs plus fréquent aujourd'hui de dire « d'accord sur » (ils étaient tous d'accord sur ce point).

Mais on ne peut pas dire : « Etre d'accord de faire ». Etre, demeurer, tomber d'accord, construisent l'infinitif complément avec *pour* : nous sommes d'accord pour en finir.

Français, français

On lit souvent dans la presse : Un *français*, un *italien*...

Seul l'adjectif de nationalité s'écrit avec une minuscule : il est français. Mais le nom propre prend obligatoirement la majuscule : un Français, un Italien.

Chez le bistro

Bistro (ou bistrot) désigne un marchand de vin tenant un café ; par extension, le café lui-même.

Ne pas appeler le tenancier « bistrotier », ainsi qu'on le fait parfois.

En décembre, on a vu apparaître sur les panneaux d'affichage une arbalète blanche sur fond rouge, surmontée de cette inscription : *Symbol* du produit *Suisse*... Un scandale qui se passe de commentaire !